

LES DIFFICULTÉS
DES ÉLÈVES À L'ÉCOLE
ORDINAIRE

MÉMO PRATIQUE POUR
LES ENSEIGNANTS

Thibaut Germanier, Martina
Giottonini, Camille Huber, Ceyda
Karagülle, Tiffany Mathey

Avec la collaboration d'Isabelle
Délétroz, enseignante
spécialisée, responsable du
centre de compétences en
surdité

2020

HEPVS | PHVS

Haute école pédagogique du Valais
Pädagogische Hochschule Wallis

LES DÉFICIENCES AUDITIVES À L'ÉCOLE ORDINAIRE

Salut ! Je m'appelle Karim. J'ai pointé le bout de mon nez à seulement 6 mois. Je pesais à peine 1 kilo 300 grammes et comme mes poumons n'étaient pas encore prêts, j'ai manqué d'oxygène. Avec beaucoup d'aide et de soins, j'ai réussi à survivre et je suis sorti de l'hôpital après trois mois. Malgré de nombreux examens médicaux, on ne s'est pas rendu compte tout de suite que j'entendais mal. Je ne réagissais pas dans certaines situations et j'ai commencé à parler très tard. Les mots étaient déformés et je m'exprimais par mots isolés sans faire de phrases. Les examens réalisés chez un médecin ORL ont mis en évidence une surdité moyenne à sévère.

Quelques semaines plus tard, on a placé deux appareils sur mes oreilles. Peu à peu, j'ai appris à reconnaître les bruits du quotidien et à différencier les sons du langage. Puis, ma maman m'a amené chez une logopédiste, car j'avais pris beaucoup de retard. J'y vais encore deux fois par semaine, même si j'ai commencé l'école depuis quelques années.

À l'école, c'est super, car j'ai plein de copains, mais ce n'est pas toujours facile. Je rencontre de la difficulté dans la compréhension des textes, car je manque de vocabulaire et certaines tournures de phrases sont vraiment trop compliquées pour moi. Il paraît que c'est dû à mon entrée tardive dans le langage. Grâce à l'accompagnement de ma maman qui m'aide pour les devoirs, à la logopédiste, à la bienveillance de mon maître et de l'enseignante spécialisée qui me suit depuis quatre ans, je réussis à suivre une scolarité normale. J'ai droit à quelques aménagements bien sûr, car même si je donne assez bien le change, je reste malentendant.

POURQUOI UN TEL MÉMO ?

Ce MÉMO vous permet de mieux **repérer** et **comprendre** les déficiences auditives.

Il vous propose différentes pistes d'intervention pour **accompagner** au mieux ces élèves ainsi que des **ressources** utiles pour vous accompagner dans votre questionnement et vos démarches.



LES DÉFICIENCES AUDITIVES

- Une **insuffisance ou un problème de fonctionnement** des organes de l'audition. Celle-ci peut aller d'une simple difficulté à percevoir ou différencier certains sons à une absence totale de l'audition.
- **L'atteinte sensorielle la plus répandue.** Elle touche environ 1 naissance sur 1000 (pour la surdité sévère à profonde). Ce chiffre double avant l'âge de 4 ans en raison des surdités acquises ou évolutives.
- Le type de déficience auditive peut être désigné selon la **localisation de l'atteinte** (oreille externe, moyenne ou interne), le degré de la perte auditive et l'âge d'apparition de la déficience.

REPÉRER ET COMPRENDRE

Les causes

La cause est inconnue dans 1/3 des cas.

Le 90 % des enfants sourds naissent de parents entendants.

Congénitales

Causes apparaissant à la naissance ou pendant la grossesse :

Hérédité, prématurité,...

Acquises

Causes apparaissant après la naissance :

Méningite, rougeole, traumatisme crânien, niveau sonore excessif, médicaments ototoxiques,...

Diagnostic

Logopédiste en collaboration avec pédiatre,...

Comment reconnaître un enfant ayant une déficience auditive ?

- Il présente des difficultés langagières (imprécisions articulatoires, distorsions, retard de langage, etc.).
- Il confond certains sons ou comprend un mot pour un autre (poule - boule).
- Il oublie certains mots outils comme les prépositions ou les déterminants par exemple.
- Il est très observateur et a tendance à regarder les lèvres de la personne qui parle.
- Il ne réagit pas (ou ne comprend pas) lorsqu'on lui parle, en particulier dans un contexte bruyant.
- Il a souvent l'air absent et distrait.
- Il peine à se concentrer et peut parfois déranger la classe.
- Il parle très fort.
- On peut observer des difficultés à entrer en communication, une capacité d'attention réduite ou des problèmes de comportement (colère, agressivité, isolement...).
- Il fonctionne beaucoup par imitation en observant ses camarades.
- Il est peu sûr de lui.

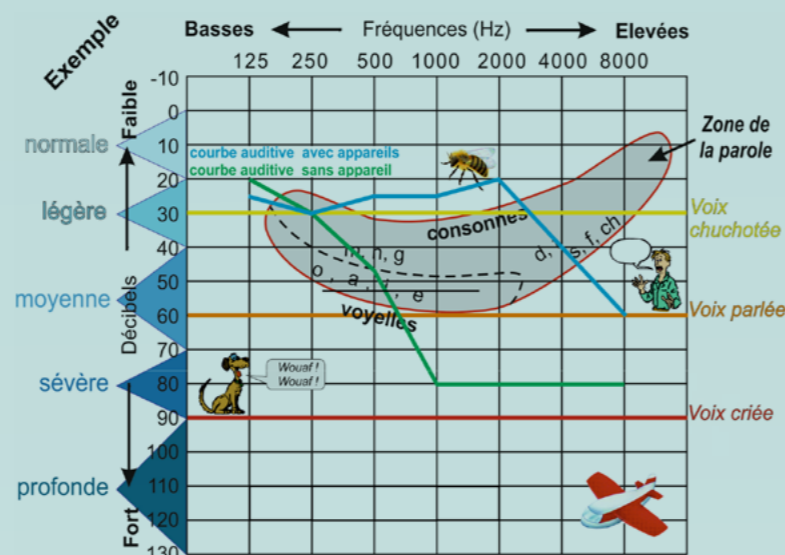
Degré de la perte auditive

Surdité légère (20-40 dB) : Confusions de perception des phonèmes sonores, on ne comprend pas tous les mots.

Surdité moyenne (40-70 dB) : On entend quelqu'un qui parle, toutefois la lecture labiale est nécessaire afin d'assurer la compréhension du message.

Surdité sévère (70-90 dB) : La parole est perçue à voix forte près de l'oreille, on entend quelqu'un qui crie, mais on ne comprend rien.

Surdité profonde (90-120 dB) : Aucune réaction à la parole et aux bruits, même forts.



Quelles sont ses difficultés ?

Générales

- L'élève utilise des mécanismes de compensation (lecture labiale, expressions du visage, suppléance mentale, « devinement »). Il se fatigue donc plus et plus vite.
- Dans le bruit, une perte de 40 à 50 % de la compréhension est observée.
- Écouter est un acte volontaire qui nécessite trois fois plus d'efforts que pour un enfant normo-entendant.
- Méconnaissance des usages et codes sociaux.

Développement du langage

- Retard de langage (il est étroitement lié à la précocité du dépistage.)
- Mémoire auditive et verbale souvent déficitaire.
- Construction langagière, capacités grammaticales et vocabulaire limités (à l'oral comme à l'écrit).
- Plus de temps nécessaire dans la compréhension-restitution.

Construction de la pensée

- La construction de la pensée étant étroitement liée au développement du langage, la carence linguistique de départ peut générer une structuration de la pensée différente.
- Difficultés dans le raisonnement logico-mathématique, rigidité de la pensée, attachement au perceptif, au concret, difficultés à faire des liens, à donner du sens.

Liées aux aides auditives

- Perception partielle ou déformée de la parole et/ou de certains sons.
- Perception des sons : Les bruits parasites (beamer, page qui se tourne, objet qui tombe, etc.) sont amplifiés à la même intensité que la parole et amènent de la fatigue.



Les aides auditives techniques possibles

La prothèse auditive (ou contour d'oreille) : Amplificateur des sons perçus par l'enfant grâce à ses restes auditifs.

L'implant cochléaire : Appareil composé d'une partie interne (électrodes de l'implant) et externe (antenne, micro et processeur vocal). L'implant cochléaire est proposé s'il n'y a pas d'amélioration des réactions auditives et de la parole avec les prothèses auditives classiques (après environ 6 mois d'essai).

Idéalement, ces deux types d'aides auditives devraient être proposés avant 3 ans (âge jusqu'auquel la plasticité cérébrale est la meilleure).

Système FM : micro, porté généralement par l'enseignant, qui permet une amplification de la voix dans les appareils de l'enfant

Les aides à la communication

La LSF (langue des signes française) : langue à part entière qui a son vocabulaire et sa propre syntaxe.

Le LPC (langage parlé complété) : Complément qui s'ajoute à une langue orale et à la lecture labiale pour permettre une meilleure réception du langage (surtout pour les sons qui sont identiques sur les lèvres : par ex. /p/et/b/).

ACCOMPAGNER ET VALORISER

pistes concrètes pour la classe

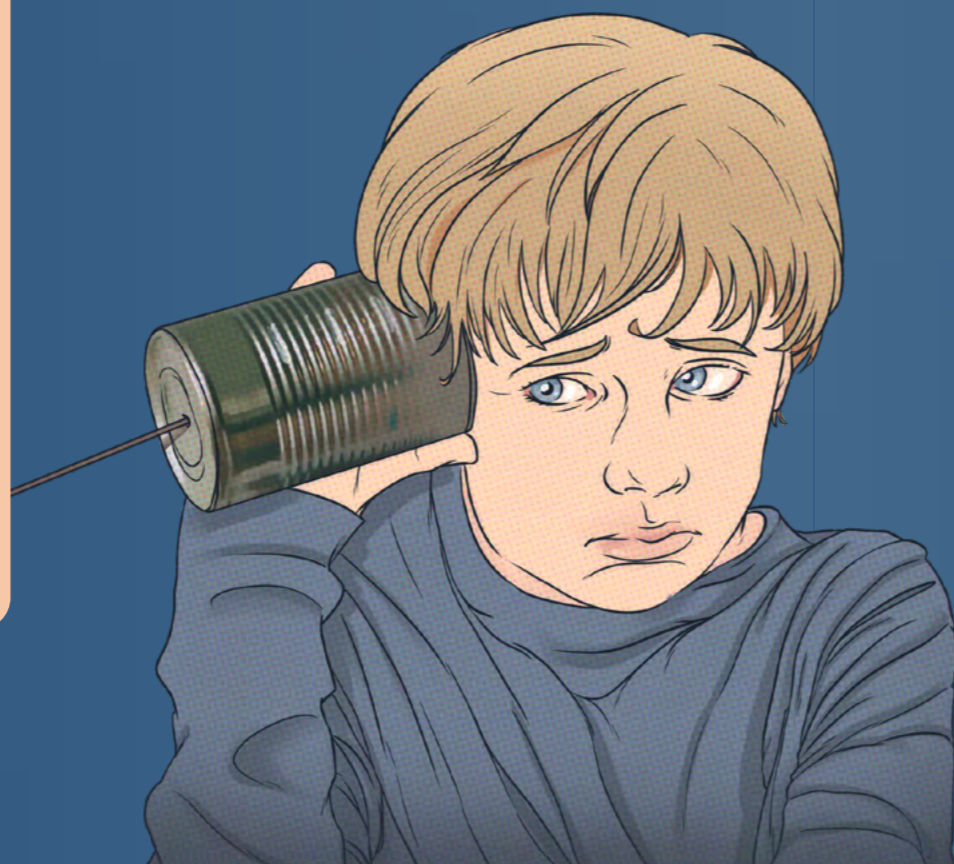
Rôle de l'enseignant

Attitude

- convenir avec l'élève de signaux :
 - Signe en cas d'incompréhension (par ex. petite carte à retourner sur le pupitre).
 - Geste pour attirer son attention.
- Interaction avec l'élève :
 - Parler face à lui, se baisser à son niveau.
 - Ne pas cacher sa bouche.
 - Parler normalement avec un débit sensiblement réduit.
 - Éviter d'écrire au tableau et de donner des explications en même temps.
 - Éviter de parler en se déplaçant ou en contre-jour (dos à une fenêtre ou devant le beamer).
- Être conscient que l'élève peut avoir besoin de plus de temps pour comprendre les explications.
- Utiliser un vocabulaire simple et connu de l'élève, ainsi que des phrases courtes.
- Collaborer avec les parents, les enseignants spécialisés, les logopédistes et les autres spécialistes (codeurs, audioprothésistes,...)
- Être conscient que certaines tâches, a priori simples, peuvent demander beaucoup de concentration pour l'élève.
- Ne pas voir uniquement la surdité.
- Durant les travaux de groupe, donner la possibilité à l'élève et à son groupe de travailler dans le couloir.
- Éviter les doubles tâches (écrire-écouter...).
- Il a besoin de sentir son appartenance au groupe, sans être stigmatisé. Il mettra tout en œuvre pour ne pas se différencier.
- L'enfant pourra dire qu'il a compris alors que ce n'est pas le cas. Il faut donc vérifier sa compréhension par d'autres biais.

Communication

- Attirer son attention avant de lui parler ou de crier.
- Employer des supports visuels :
 - Utiliser des symboles.
 - Écrire les informations importantes.
- Lors des activités en plénum :
 - Désigner l'élève qui parle.
 - Reformuler les paroles des élèves si cela est pertinent.
- Fournir à l'élève des résumés ou les prises de notes d'un de ses camarades.
- Éviter les fichiers audio.
- Activer les sous-titres lors de l'utilisation de vidéos.
- Mettre en évidence les notions qu'il doit absolument connaître.
- Fournir à l'élève un dictionnaire visuel.



ACCOMPAGNER ET VALORISER

pistes concrètes pour la classe

Organisation

Spatiale

- Préférer une disposition des bancs en « U » (accès aux lèvres de l'enseignant et des camarades).
- Éviter les contre-jours (parler devant un beamer allumé, devant une fenêtre, etc.).
- Fournir à l'élève une chaise tournante pour qu'il puisse se placer face à ses camarades lors des temps en plénum.
- Placer l'élève proche de l'enseignant et l'orienter en fonction de son oreille « forte ».
- Éventuelle utilisation d'un micro (système FM).

Temporelle

- Rendre visible l'organisation de la journée.
- Mettre en place des routines qui permettent à l'élève de se repérer dans le temps.

Implication des camarades

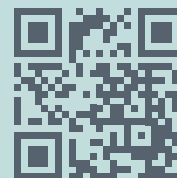
- Sensibiliser les élèves à la surdité et à la manière d'interagir avec une personne sourde ou malentendante :
 - Attirer son attention avant de lui parler ou de crier.
 - Parler face à l'élève, lentement et sans se cacher la bouche.
 - Ne pas articuler démesurément.
 - S'exprimer chacun son tour.
- Créer tous ensemble un climat apaisant et sécurisant en classe.
- Mettre en place un système de collaboration entre les élèves et/ou de parrainage.

Aménagements pour l'évaluation

- Laisser 1/3 de temps en plus.
- Toujours vérifier les consignes par reformulation et expliquer les mots inconnus par des synonymes.
- Faire preuve de tolérance en lien avec l'exactitude de la langue.
- Réduire le nombre d'exercices, pour privilégier la qualité.
- Ne pas évaluer avec du matériel audio.
 - Préférer un texte lu par un adulte.
 - Réaliser, si possible, ces évaluations en individuel.

RESSOURCES

pour aller plus loin



Tous les liens vers les références/ressources ci-dessous sont consultables sur www.hepvs.ch/memos



Pour les enseignants et les parents

- CSPS (2018). *Fiches d'information pour les enseignant-e-s*. www.cspvs.ch



Pour les enfants

Sites Internet :

Projet « Voir pour comprendre » : www.voirpourcomprendre.ch

Brochure :

ACFOS (2010). *C'est quoi la surdité?* Téléchargeable sous : www.acfos.org/cest-quoi-la-surdite

Livres :

- www.acfos.org (2010). *C'est quoi la surdité?* www.acfos.org/cest-quoi-la-surdite
- GOURDON, B. (2007). *Des mots dans les mains*. Delcourt Jeunesse.
- TRANCHANT, C. (2018). *La surdité*. Milan.
- ZIADÉ, L., HUET, P. (2002). *Dix doigts pour une voix*. Seuil.



Associations suisses

- APEDAV : Association des Parents d'Enfants Déficiants Auditifs du Valais
<http://apedav.com>
- ASPEDA : Association Suisse de Parents d'Enfants Déficiants Auditifs
<http://aspeda.ch>
- Fondation « A-Capella » : Fondation pour la promotion du Langage Parlé Complété
<http://a-capella.ch>
- FSS : Fédération Suisse des Sourds
<http://sgb-fss.ch>
- GRPS : Groupe Romand des Professionnels de la Surdité
<http://grpsurdite.ch>
- SSV : Société des Sourds du Valais
<http://ssvalais.com>



Personnes-ressources

L'Etat du Valais a mis en place un centre de référence pour la prise en charge des enfants sourds âgés de 0 à 20 ans. Le Centre de Compétences en Surdité (CCS) est sous la responsabilité du Service Cantonal de la Jeunesse et du Service de l'Enseignement.
www.vs.ch/web/scj/centre-de-competences-en-surdite.

Mme Isabelle Délétroz coordonne ce centre et est également la personne-ressource à contacter : isabelle.deletroz@netplus.ch — 078 811 89 47.